

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES, DU BÉTAIL ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN NAMIBIE

14 juillet 2009

Faits saillants

- En février/mars 2009, le nord de la Namibie a été durement touché par des pluies trop abondantes et des inondations qui ont provoqué des pertes et des dégâts importants sur les habitations, les cultures, le bétail et les infrastructures, en particulier dans les zones de faible élévation.
- Dans les zones montagneuses, cependant, en dépit de gros problèmes d'engorgement, de nombreux paysans ont rentré de meilleures récoltes qu'en 2007/08, période également marquée par des inondations. Les pluies abondantes et les inondations ont eu des répercussions moins importantes que prévu sur le taux de mortalité du bétail dans les zones communales du nord.
- La production nationale de céréales de 2008/09 est estimée à 138 797 tonnes, dont 63 324 tonnes de millet, 6 758 tonnes de sorgho, 56 552 tonnes de maïs et un volume prévu de 12 000 tonnes de blé d'hiver, soit une hausse de 31 pour cent par rapport à la récolte médiocre de 105 700 tonnes enregistrée l'an dernier.
- Les besoins nationaux en utilisation étant estimés à 290 000 tonnes de céréales, les besoins d'importation devraient s'établir à 151 000 tonnes durant la campagne de commercialisation 2009/10 (mai/avril). Ils devraient être traités par les minotiers locaux.
- Une flambée sans précédent de dermatose nodulaire a également été observée sur le bétail, également affecté par des parasites internes, essentiellement dans les petits élevages de la plupart des régions des zones communales du nord.
- Les inondations de 2009 ont accentué l'incidence de la sécheresse de 2007 et des inondations de 2008 sur les agriculteurs de subsistance, aggravant l'insécurité alimentaire chronique des ménages vulnérables des régions du nord et du centre-est. Par conséquent, 163 000 personnes environ ont besoin d'une aide alimentaire immédiate.
- La Direction de gestion des urgences dispose des capacités budgétaires nécessaires pour faire face aux besoins d'aide alimentaire. Il convient toutefois d'améliorer les mécanismes de ciblage.
- Dans le secteur de l'élevage, il est urgent d'organiser une opération préventive de vaccination contre la dermatose nodulaire dans les zones communales du nord. Il faut également surveiller la peste porcine africaine pour déterminer l'ampleur du problème dans les régions d'Omusati et d'Oshana et recueillir des données épidémiologiques sur cette flambée dans le sud de l'Angola.



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME**



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

1. VUE D'ENSEMBLE

Entre janvier et mars 2009, le nord de la Namibie, y compris les régions du Kunene du nord, d'Omusati, d'Oshana, d'Ohangwena, d'Oshikoto, de Kavango et de Caprivi, a connu des pluies trop abondantes causant de graves inondations, en particulier dans les zones de faible élévation, ainsi qu'un engorgement prolongé des terres dans les zones montagneuses. Les inondations survenues dans les plaines inondables, ou « oshanas », ont provoqué des dégâts considérables sur les habitations et les infrastructures, déplacé des centaines de familles, détruit les stocks vivriers des greniers et entraîné d'importantes pertes de bétail. Entre autres mesures visant à faire face à cette urgence, le Gouvernement de la Namibie a lancé un appel d'aide à la communauté internationale, en particulier pour évaluer l'ampleur des dégâts et des pertes pour l'économie et estimer les ressources nécessaires à un rétablissement immédiat et à moyen et long terme. Pour y donner suite, la Banque mondiale, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le PAM, a dépêché une équipe d'Évaluation des besoins consécutifs à une catastrophe (PDNA), et la FAO, une Mission d'évaluation des récoltes, du bétail et des disponibilités alimentaires. Cette dernière a bénéficié, en ce qui concerne l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, de la contribution du fonctionnaire du PAM de la mission PDNA. Les deux missions étaient très étroitement coordonnées afin d'éviter la répétition inutile d'activités.

La Mission était présente dans le pays du 24 mai au 17 juin 2009. De passage quelques jours à Windhoek, la capitale, elle s'est entretenue avec les représentants de différents départements gouvernementaux, en particulier des divisions du Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts, et d'organismes paraétatiques comme le Conseil agronomique de la Namibie, qui lui ont communiqué diverses informations. La Mission s'est ensuite scindée en trois groupes. Elle est restée 10 jours dans les régions affectées du nord, accompagnée d'experts nationaux de l'Unité nationale d'alerte rapide. Nous tenons à les remercier pour les contributions et l'assistance apportées. La première équipe a couvert les régions du Kunene du nord, d'Omusati et d'Oshana, la seconde celles d'Ohangwena et d'Oshikoto (et, à la demande du Ministère, d'Otjozondjupa, une région du centre, même si cette dernière n'a pas été touchée par les inondations), et la troisième les régions de Kavango et de Caprivi.

La participation et les informations apportées par le personnel régional technique et administratif (services de vulgarisation agricoles et vétérinaires à tous les niveaux, gouverneurs et conseillers régionaux) ont été remarquables. Nous les remercions chaleureusement pour l'aide fournie. Après une phase de discussions et d'échange d'informations au siège régional, et après avoir rassemblé les rapports pertinents, la Mission s'est beaucoup déplacée sur le terrain, accompagnée par le personnel local de vulgarisation. De nombreux agriculteurs ont été interrogés et leurs champs et troupeaux inspectés. Des visites et des entretiens ont été menés le cas échéant sur les marchés locaux, dans les coopératives, les centres de recherche et les minoteries.

À son retour à Windhoek, la Mission s'est entretenue avec divers départements, organisations et agences concernés (Meatco, le Bureau central des statistiques, la Banque centrale de la Namibie, la Direction de gestion des urgences, le Département météorologique, l'USAID/Millennium Challenge, Namib Mills, etc.). Le 9 juin, la mission a pris part à la réunion d'information conjointe BM/PNUD-PDNA, qui visait à présenter résultats et recommandations aux donateurs. Le chef de mission de la FAO a brièvement présenté à l'ensemble de ces intervenants les conclusions préliminaires de la Mission.

La Mission a constaté qu'en février/mars 2009, le nord de la Namibie a été durement touché par des pluies trop abondantes et des inondations qui ont provoqué des pertes et des dégâts considérables sur les habitations, les cultures, le bétail et les infrastructures, en particulier dans les zones de faible élévation. Dans les zones montagneuses, cependant, en dépit de graves problèmes d'engorgement, de nombreux paysans ont rentré de meilleures récoltes qu'en 2007/08, période également marquée par des inondations. La production globale de céréales est estimée à 138 797 tonnes, dont 63 324 tonnes de millet, 6 758 tonnes de sorgho, 56 552 tonnes de maïs et un volume prévu de 12 000 tonnes de blé d'hiver, soit une hausse de 31 pour cent par rapport à la récolte médiocre de 105 700 tonnes enregistrée l'an dernier. Les rendements communaux sont très faibles mais, au cours des trois dernières années, la mise en place d'une agriculture de conservation a démontré que les rendements pouvaient être multipliés par deux, voire plus, sans gros investissements ni renforcement de la main

d'œuvre. L'agriculture de conservation permet également de réduire l'érosion du sol actuellement observée sous l'effet de la déforestation et du surpâturage (le nombre de bêtes dépassant de loin les capacités de charge des pâturages).

Avec des besoins en utilisation nationaux de l'ordre de 290 000 tonnes de céréales, le pays devrait importer 151 000 tonnes de céréales durant la campagne de commercialisation 2009/10 en cours (mai/avril). Les minotiers locaux disposent des ressources nécessaires pour traiter ce volume (et davantage encore). De plus, la position en réserves de change du pays est actuellement satisfaisante. Néanmoins, les ménages pauvres doivent faire face à des prix céréaliers élevés à l'échelle locale et pourraient avoir besoin d'aide.

Dans les zones communales du nord, les pluies abondantes et les inondations ont eu des répercussions moins importantes que prévu sur le taux de mortalité du bétail. Elles ont néanmoins provoqué une flambée sans précédent de dermatose nodulaire sur le bétail, également affecté par des parasites internes, essentiellement dans les petits élevages de la plupart des régions de ces zones. La Namibie enregistre en moyenne chaque année 200 cas de dermatose nodulaire, mais cette année, 6 876 cas ont déjà été recensés au cours des cinq premiers mois, ce qui atteste de la gravité de l'épidémie. Cette maladie induit une forte mortalité chez les jeunes animaux, et diminue la fertilité, la force de traction et la valeur de marché des animaux.

Même si les autorités sont intervenues pour contrer l'épidémie de dermatose nodulaire, les dispositifs d'aide ont été mis en place trop tardivement et n'ont eu qu'un impact limité. La probabilité d'une résurgence de la maladie pendant les pluies de saison de novembre/décembre est élevée, ce qui nuirait au labourage et prolongerait les répercussions des inondations sur les communautés. Ainsi, une intervention préventive est recommandée sous la forme d'une vaccination gratuite de toutes les bêtes dans les zones communales du nord.

Les inondations de 2009 ont accentué les répercussions de la sécheresse de 2007 et des inondations de 2008 sur les agriculteurs de subsistance, aggravant l'insécurité alimentaire chronique des ménages vulnérables des régions du nord et du centre-est et les entraînant dans une situation de profonde insécurité alimentaire transitoire. Ces ménages souffrent déjà d'un accès très limité à l'alimentation et, si aucune aide alimentaire ne leur est fournie, ils auront du mal à maintenir une alimentation suffisante entre les mois d'août/septembre prochains et la prochaine campagne du mois d'avril.

Bien que la Direction de gestion des urgences dispose des capacités budgétaires nécessaires pour faire face aux besoins d'aide alimentaire, certains problèmes doivent être réglés pour pouvoir l'acheminer à la population dans le besoin. Il convient d'améliorer les mécanismes de ciblage utilisés pour identifier les groupes de personnes ayant besoin d'aide et réduire les erreurs d'intégration et d'exclusion. Il est également recommandé de définir de nouveaux critères de ciblage des bénéficiaires, basés sur le profil socio-économique du ménage, et d'effectuer les enregistrements correspondants.

Parmi les autres mesures urgentes figurent une campagne de vaccination préventive contre la dermatose nodulaire dans les zones communales du nord afin d'empêcher une autre grande flambée durant la prochaine saison des pluies. Par ailleurs, il est impératif de surveiller la peste porcine africaine pour déterminer l'ampleur du problème dans les régions d'Omusati et d'Oshana et de recueillir des données épidémiologiques sur la flambée dans le sud de l'Angola.

Le présent rapport a été établi par Mwita Rukandema, James Breen, Musa Fanikiso, et Paula Hidalgo Sanchis sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

*Henri Josserand
Chef, SMIAR, FAO
Télécopie : 0039-06-5705-4495
Mél: giews1@fao.org*

*Mustapha Darboe
Directeur régional, ODD, PAM
Télécopie: 0027-11-5171642
Mustapha.Darboe@wfp.org*

Veillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org <http://www.fao.org/giews/> et <http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM>

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante : mailserv@mailserv.fao.org sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après :

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message :

unsubscribe SMIARAlertes-L

Veillez noter qu'il est maintenant possible de souscrire à des listes de distribution régionales pour recevoir les alertes spéciales et les rapports spéciaux de certaines régions uniquement : Afrique, Asie, Europe ou Amérique latine (SMIARAlertesAfrique-L, SMIARAlertesAsie-L, SMIARAlertesEurope-L et SMIARAlertesAL-L). Pour souscrire à ces listes, veuillez procéder de la même façon que pour la liste de distribution au niveau mondial.